



Fédération suisse des quilleurs sportifs SSKV Association Suisse des Quilleurs Sportifs ASQS



Procès-verbal de la 90e Assemblée des délégués de l'ASQS du 9 avril 2022, à l'auberge St. Jakob, Wünnewil

Ordre du jour

1. Accueil par le président central
2. Constitution de l'AD
3. Élection des scrutateurs
4. Communications
5. Approbation des rapports annuels
6. Présentation des comptes annuels 2021 de l'ASCA et de l'AKK
7. Rapport de la commission de gestion
8. Approbation des comptes annuels SSKV / AKK et décharge aux organes administratifs
9. Budget 2022
10. Fixation des cotisations des membres
11. Attribution du concours cantonal 2023
12. Attribution de l'Assemblée des délégués 2023
13. Traitement des demandes déposées
14. Hommages
15. Divers

1. Accueil par le président central

Le président central Daniel Mühlemann salue à 10 heures les membres d'honneur, les membres des commissions, les délégués et les invités présents.

C'est un grand honneur pour lui de présider l'assemblée des délégués de l'ASQS et il remercie déjà ici les camarades de la sous-fédération de Fribourg qui ont pris en charge l'organisation de l'assemblée des délégués de cette année. Il présente les dames d'honneur Erika et Bernadette.

Daniel Mühlemann adresse un message de bienvenue particulier aux invités d'honneur de l'AD d'aujourd'hui. Il s'agit de : Romain Collaud (conseiller d'État, chef de la Direction de la sécurité, de la justice et des sports), Andreas Freiburghaus (président de la commune de Wünnewil-Flamatt), Horst Salutt (président de la NBN et président d'honneur de l'ASQS), Jürg Soltermann (président de l'Association suisse des joueurs de quilles libres), Felix Haymoz (USSC, responsable de la CT Quilles), Marcel Büsser et Markus Kocsis (réviseurs de l'ASQS).

Se sont excusés : Lea Müller (conseillère de la fédération Swiss Olympic Association), Thomas Berk (président WNBA), Jenny Waldvogel (Waldvogel Treuhand, organe de contrôle externe), Pirmin Kunz (propriétaire de kegelbahntechnik.ch), Lilly Galliker (Fédération suisse du sport Inter-Entreprise, Quilles, présidente), Erich Pfister (Herakles Comptabilité Sarl), Rolf Lippuner (réviseur ASQS).

Le président central salue chaleureusement les membres d'honneur de l'ASQS suivants : Doris Abrecht, Flora Locher, Ueli Dierauer, Robert Heimo, Bernard Schwägli, Theo Ziebold, René Steiger, Walter Jurt.

Se sont excusés : Yvonne Bachmann, Charles Bachmann, Binia Giger, Heinz Ruf, Jacques Schlup, Niklaus Küng, Bruno Wyss, Ruedi Fitz, Heidi Boss, Walter Scheibler (président de la CDC).

Les jubilaires suivants, qui sont fidèles à la ASQS depuis 50 ans déjà, sont spécialement salués et seront honorés ultérieurement : Felix Beyli (BL), Otto Gyger (BE), Adolf Lussy (JU), Ueli Dierauer (SG), Walter Lauper (SO), Theo Ziebold (SO).

Se sont excusés : Jakob Bosshard (AG), Peter Blum (BL), Andreas Schenk (BL), Alois Eberle (SG), Theres Göldi (SG), Trudy Neff (SG), Hansruedi Vollenweider (ZH). Ces jubilaires se verront remettre leur cadeau par un représentant de leur sous-fédération présent à cette AD.

Daniel Mühlemann remercie chaleureusement les membres qui sont fidèles à l'ASQS depuis 25 ans déjà et leur souhaite beaucoup de plaisir dans la pratique du jeu de quilles.

De plus, le président central est très heureux de pouvoir accueillir un représentant de Swiss Bowling, le président Xavier Ecoffey, après plusieurs années d'absence à notre assemblée des délégués.

S'est également excusé : Anton Eberhard (Commission du journal).

Un salut est également adressé à notre drapeau central, aux membres du Comité central, aux membres de la Commission du sport, aux membres de la Commission du journal, à la Commission de gestion de l'ASQS, aux représentants de l'Association suisse des seniors, à tous les délégués et fonctionnaires des sous-associations, ainsi qu'à tous les invités.

Malheureusement, 2021 camarades nous ont également quittés pour toujours au cours de l'année écoulée. Le président central lit le tableau des décès et exprime nos plus sincères condoléances aux familles au nom de l'ASQS. En mémoire des disparus, l'assemblée se lève pour observer une minute de silence sur fond musical "ich hat' einen Kameraden". La musique est jouée par Adrian et Markus Kolly.

Daniel Mühlemann donne la parole à Hans Kolly, président de l'ass. Fribourg.

Hans Kolly souhaite la bienvenue aux invités d'honneur, aux membres des commissions, aux délégués ainsi qu'aux membres du comité central. Il exprime sa joie de pouvoir organiser la 90e Assemblée des délégués dans le beau district de la Singine. Hans Kolly adresse ses remerciements à l'État de Fribourg pour le vin d'honneur offert et à la commune de Wünnewil-Flamatt pour la prise en charge des frais du café de bienvenue et l'octroi de l'autorisation d'utiliser les places de parc. Il remercie également l'hôte, Monsieur Rudolf Emch, et la paroisse de Wünnewil-Flamatt, qui a également mis ses places de parking à disposition. Il salue également les musiciens Adrian et Markus Kolly ainsi que les dames d'honneur Erika et Bernadette. Il souhaite à l'assemblée un agréable séjour et un déroulement positif de la réunion.

La parole est ensuite donnée à Romain Collaud, conseiller d'État et chef de la Direction de la sécurité, de la justice et des sports.

Romain Collaud souligne que c'est un honneur et un plaisir pour lui de saluer les personnes présentes à l'assemblée des délégués. Il transmet les salutations les plus cordiales du Conseil d'État et souhaite des discussions fructueuses ainsi qu'une belle journée. En tant que directeur des sports, il est particulièrement sensible à la diversité du sport dans le canton. Il souligne que chaque discipline sportive est importante et précieuse, car toutes les disciplines contribuent à l'équilibre mental des sportifs. Pour conclure son discours, prononcé aussi bien en allemand qu'en français, il souhaite à l'assemblée de passer de nombreux moments agréables en terre fribourgeoise et la remercie chaleureusement de son attention.

Le président central cède la parole au président de la commune de Wünnewil-Flamatt. Andreas Freiburghaus souhaite la bienvenue aux invités dans la troisième plus grande commune du district de la Singine, qui compte 5600 habitants. On lui demande souvent quand a eu lieu la fusion des communes de Wünnewil-Flamatt. Il explique qu'il n'y a jamais eu de fusion. La commune a été conçue ainsi à l'époque avec ce nom. Depuis 2011, la commune dispose d'un parlement communal, ce qui, selon Andreas Freiburghaus, fonctionne beaucoup mieux qu'à l'époque des assemblées communales. Pour conclure son bref discours, il remercie les participants de leur visite et leur souhaite un agréable séjour.

Daniel Mühlemann invite ensuite le président de l'Association suisse des joueurs de quilles libres (FSKV) à prendre la parole.

Jürg Soltermann remercie pour l'invitation et dit que c'est un honneur pour lui de transmettre les meilleurs vœux de la FSKV. Il constate qu'il a déjà tenu un discours à plusieurs reprises et que c'est déjà le troisième président central par lequel il est invité. Il doit également se demander quand son temps sera écoulé. Jürg Soltermann est heureux que l'on puisse à nouveau être ensemble. Il regrette beaucoup que les associations aient perdu de nombreux membres à cause de la pandémie. Avec des mots d'avertissement, il appelle à recruter de nouveaux membres et souligne que ce n'est qu'ainsi que nous pourrions encore profiter des quilles pendant de nombreuses années.

Pour terminer, le président central demande à Felix Haymoz, président de la CT des joueurs de quilles des chemins de fer suisses, d'adresser quelques mots à l'assemblée.

Felix Haymoz est très heureux de pouvoir à nouveau contempler des visages sans masques. Il se réjouit également d'être dans le district de la Singine, puisqu'il a grandi et fréquenté l'école à Guin. Il transmet les meilleures salutations de la SESKV et la remercie de son invitation. Comme tous les orateurs précédents, Felix Haymoz reçoit de Daniel Mühlemann une bouteille de vin en guise de cadeau.

Les salutations et les discours étant terminés, le président central déclare ouverte la 90e AD d'aujourd'hui.

Le président central explique que l'invitation et l'ordre du jour de l'AD d'aujourd'hui ont été publiés dans notre organe associatif n° 3. Tous les documents ont été envoyés par e-mail aux présidents des associations et ont pu être téléchargés sur notre site Internet.

Il constate que l'AD a été convoquée en bonne et due forme et dans les délais, conformément à l'art. 13.3 des statuts. L'AD peut donc valablement délibérer et aucune modification n'est demandée sur les points à l'ordre du jour. Les délégués confirment qu'ils sont tous en possession du matériel de vote.

Afin que l'AD puisse se dérouler rapidement, Daniel Mühlemann demande aux participants de rester brefs et objectifs lors de leurs interventions. Les interventions sont en principe faites depuis le pupitre sur la scène. Il mentionne également que l'ensemble de l'AD est enregistré sur vidéo et qu'en cas de désaccord, l'enregistrement sera utilisé pour la rédaction du procès-verbal.

2. Constitution de l'AD

A la grande joie de Daniel Mühlemann, toutes les sous-fédérations, y compris Swiss Bowling, sont représentées. Selon la liste de présence, 43 délégués sont présents. Les votes valables sont soit oui, soit non, mais pas les abstentions. La majorité absolue et la majorité des 2/3 (pour les modifications des statuts et des règlements sportifs) peuvent changer, car elles dépendent du nombre de voix exprimées et valables. Conformément à l'art. 12.1, la majorité absolue des voix exprimées s'applique à tous les votes et élections. Selon l'art. 12.4, en cas d'égalité des voix, la voix du président central ou du président du jour est prépondérante, sauf pour les élections. Selon l'art. 12.7 des statuts, la représentation d'une association par une autre n'est pas autorisée et les membres du CC n'ont pas le droit de vote selon l'art. 12.3 des statuts.

3. Élection des scrutateurs

Les personnes suivantes sont proposées comme scrutateurs : Bruno Tschanz (Ass. Berne) et Bernard Schwägli (Ass. Argovie). Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

4. Communications

Malheureusement, aucune candidature n'a été reçue suite à l'appel à candidature pour le poste de vice-président. Daniel Mühlemann souligne qu'il est important d'occuper ce poste. Il demande aux personnes présentes de motiver d'éventuelles candidates et d'éventuels candidats.

Nous sommes tous conscients que Corona n'est pas encore terminé. La vie continue et le président central demande que l'on assiste à nouveau à des championnats. Il souligne également l'importance des propriétaires de quilles qui entretiennent les installations et les mettent à disposition pour les championnats.

Le président central informe par ailleurs que le Conseil fédéral a lancé le 23 février 2022 une procédure de consultation concernant l'adaptation de l'ordonnance sur l'encouragement du sport et de l'activité physique. Le bureau national d'information indépendant "Swiss Integrity" a notamment été créé. Ce bureau est chargé de signaler les cas de harcèlement, d'abus sexuels et de maltraitance dans le sport. Jusqu'à présent, chaque fédération sportive disposait d'un bureau d'annonce interne. Au sein de la FSN, c'est Binia Giger qui en était responsable. La nouvelle ordonnance remplace l'ancien contrat de prestations et le "Code of Conduct". Les fédérations sportives ont jusqu'au 1er juin 2022 pour prendre position sur ce projet. Daniel Mühlemann explique qu'un nouvel article à ce sujet doit être ancré dans les statuts. Cette demande sera faite pour l'AD 2023.

5. Approbation des rapports annuels

Daniel Mühlemann informe que les rapports annuels du président, du président sportif et du président du journal ont été publiés dans les numéros 1 à 3 de notre organe associatif. Aucune objection n'a été reçue dans le délai statutaire de trois semaines et les rapports annuels sont donc approuvés.

6. Présentation des comptes annuels 2021 de l'ASQS et de la CDC

Marco Wanner commence son rapport par l'année 2020, qui a généré un bénéfice de près de 25'000 francs. Ce bénéfice important a été réalisé lors de la première année de la Corona, au cours de laquelle toutes les manifestations sportives ont été annulées, ce qui n'a pas entraîné de frais. Ce bénéfice a donné lieu à une facture fiscale de

4 500 francs. Un revenu a été généré, ce qui ne devrait plus se produire à l'avenir. La fortune devra être imposée à l'avenir, ce qui, selon Marco Wanner, est un montant gérable.

Selon Marco Wanner, les recettes sont principalement générées par les cotisations des membres, les annonces de compétitions et les taxes de championnat. En raison de la baisse constante du nombre de participants, ces recettes ont diminué, ce qui signifie qu'il y a de moins en moins d'argent à disposition. Pour l'instant, ce n'est pas encore un problème, car il y a encore suffisamment de fonds disponibles. Mais à plus long terme, cela pourrait devenir un problème si les chiffres continuent à baisser.

Le trésorier explique qu'il y a de l'argent disponible dans le domaine de la formation et exhorte les délégués à prendre à nouveau plus de temps pour organiser des cours et à s'engager dans le recrutement de membres.

L'année de l'association se termine avec une perte de 7'500 francs, ceci principalement à cause de la fête d'anniversaire, avec des coûts de 15'000 francs. De plus, les cotisations des membres ont été remboursées aux sous-associations afin de ne pas faire de bénéfice.

Le caissier poursuit avec les comptes de la CDC. La CDC présente un bénéfice de plus de 20'000 francs, qui résulte de la dissolution d'une série de cartes-couronnes. Ce bénéfice est reversé au fonds sportif.

Après la demande de Marco, aucune question ou intervention sur les comptes annuels n'est formulée par l'assemblée.

7. Rapport de la commission de gestion

Les comptes annuels ont été vérifiés en détail par nos réviseurs internes et par Madame Jenny Waldvogel de Waldvogel Treuhand. Marco Wanner attire l'attention sur le rapport des réviseurs dans le livret de l'AD et renonce à le lire. Comme il n'y a pas non plus de questions concernant la révision, le caissier donne la parole à Horst Salutt pour qu'il donne décharge.

8. Approbation des comptes annuels de l'ASQS et de la CDC / décharge aux organes administratifs

Horst Salutt remercie le comité central pour son travail remarquable. Il demande à l'assemblée de le décharger en levant les cartes de vote. La décharge des organes administratifs est confirmée à l'unanimité et remerciée par des applaudissements.

Il transmet également les salutations de Thomas Berk, le président de la WNBA. En sa qualité de président, il transmet également les salutations de la NBN. Il annonce qu'il est prévu d'organiser le championnat d'Europe en Autriche cette année. En outre, Horst Salutt mentionne que deux autres pays viendront s'ajouter à la liste.

9. Budget 2022

Marco Wanner explique que les valeurs de rendement sont un peu plus basses que dans le budget 2021. Cela concerne surtout les cotisations des membres et les taxes de championnat, car moins de membres signifient aussi une plus faible participation aux championnats. Il a été décidé de transférer un peu plus de la part de bénéfice de la CDC au fonds sportif, de sorte qu'une compensation puisse avoir lieu. Les abonnements aux journaux sont également un peu moins élevés.

En ce qui concerne les dépenses, le championnat annuel a été budgétisé plus haut, car davantage de cartes-couronnes ont été distribuées. Cela doit permettre d'honorer le fait que les quilleurs se rendent aux championnats Sternli dans toute la Suisse. Un montant d'environ 4000 francs a également été budgété pour l'envoi annuel.

Selon Marco Wanner, le budget est comparable à celui des années précédentes. Les chiffres ne diffèrent que très peu et un petit montant a été utilisé pour l'impôt sur la fortune, qui est dû dans le canton de Fribourg.

Il n'y a pas de questions ni de demandes de parole concernant le budget, le trésorier passe donc au vote et le budget 2022 est accepté à l'unanimité. Marco Wanner remercie chaleureusement l'assemblée.

L'assemblée fait une pause de 15 minutes.

10. Fixation des cotisations des membres

Le président explique qu'aucune augmentation de la cotisation n'est prévue. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

11. Attribution du concours cantonal 2023

Daniel Mühlemann donne la parole au président sportif Jan Fritsch. Jan souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes. Il explique que l'ass. Bâle-Campagne est la seule association à s'être annoncée pour prendre en charge l'organisation de la compétition cantonale en 2023. En 2020, Jan avait persuadé ses collègues d'organiser la compétition. Celle-ci a été annulée en raison de la pandémie de coronavirus. Il en a été de même en 2021. Pour 2022, il y avait eu une candidature. Jan Fritsch remercie ici le président de la sous-fédération, Felix Moser, qui a déclaré que l'ass. Bâle-Campagne prendrait en charge le KWK en 2023.

Le président sportif souhaite voter sur cette candidature pour la forme et se réjouit qu'elle soit acceptée à l'unanimité.

12. Attribution de l'Assemblée des délégués 2023 / 2024

Le président central explique qu'il y a une candidature de la sous-fédération Ob-Nidwalden pour l'AD 2023. L'Assemblée des délégués aurait dû avoir lieu en 2021, mais elle a dû être organisée en ligne en raison de Corona. La sous-fédération s'est déclarée prête à organiser l'AD 2023. L'assemblée approuve cette proposition à l'unanimité et par applaudissements.

Comme il n'y a pas de candidature pour l'AD 2024, Daniel Mühlemann demande à l'assemblée s'il y a une candidature spontanée pour cela. Personne ne s'étant manifesté, l'appel à candidature pour l'organisation de l'AD 2024 sera relancé l'année prochaine.

13. Traitement des demandes déposées

Ce point de l'ordre du jour est rapidement réglé, car aucune demande n'a été déposée pour l'assemblée des délégués de cette année.

14. Hommages

Le président central demande aux vétérans présents de s'avancer. Daniel Mühlemann félicite personnellement chacun d'entre eux, les remercie pour leurs 50 ans de fidélité à l'ASQS et remet un cadeau à chaque jubilaire. L'ensemble du comité central le félicite en lui serrant chaleureusement la main. La musique entonne une chanson joyeuse et les jubilaires sont accompagnés jusqu'à leur place par un triple "Gut Holz".

Daniel Mühlemann donne la parole au président sportif.

Jan Fritsch a le plaisir et l'honneur de proposer à l'assemblée de nommer membre d'honneur un membre qui le mérite amplement. Beat Freiburghaus a rejoint l'ASQS en 1971. Onze ans plus tard, il a été élu au comité central élargi, l'actuelle commission sportive. Il s'y est occupé du département "Championnats des clubs" jusqu'en 2002. De 1985 à 1992, il a également compté les promotions et les relégations. Depuis 2003 et jusqu'à aujourd'hui, il s'occupe du département "Compétition cantonale".

Visiblement ému, Beat reçoit le certificat des mains de Jan Fritsch et se voit offrir une bonne bouteille par le président central. Il remercie chaleureusement pour cet honneur surprenant et inattendu qui lui a été rendu.

15. Questions diverses

Le président central mentionne qu'il reste encore trois Livres d'or qui sont distribués au prix préférentiel de Fr. 35.- Daniel Mühlemann demande à l'assemblée ainsi qu'aux membres du comité central s'il y a encore des demandes de parole. Comme ce n'est pas le cas, il passe la parole au président du comité d'organisation.

Hans Kolly annonce encore quelques éléments d'organisation et remercie chaleureusement les participants de leur présence.

Daniel Mühlemann clôt l'Assemblée des délégués à 11h41 et remercie chaleureusement l'ass. Fribourgeoise pour la bonne organisation. Il souhaite à tous une fin agréable et plus tard un bon voyage de retour.

Pour le protocole **Bea Kistler**

